# La g@zette

## du Valbonnais

*N*• *131* − *Novembre 2018* 

L'art de partager le **patrimoine** de nos pays...





**Patrimoine et Paysages de Valbonnais** a organisé dimanche 14 octobre à **La Salette** une rencontre au sommet... d'associations patrimoniales. A chacun sa chapelle ou non?

## Il y a le feu... aux lacs du Taillefer



au lac Fourchu...

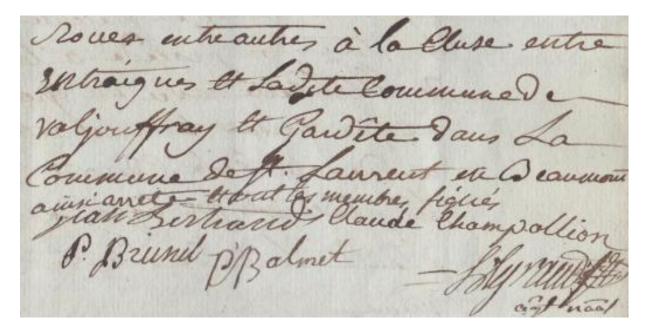


au lac Canard...

#### L'An II à Valjouffrey : le chanvre et les bois sont recensés

Ce jourd'hui douze Germinal l'an second [1er avril 1794] de la république française une et indivisible au lieu de la *chappelle en valjouffray* dans le lieu des séances ordinaires de la municipalité où sont présents les citoyens Champollion maire, jean Bertrand, pierre Gros Piron, pierre Brunel, le citoyen hugues Eyraud écrivant en l'absence du citoyen louis Champollion secrétaire de la municipalité. Un membre a fait lecture de la lettre de l'agent national près le District de Grenoble du 18 pluviose [6 février 1794] dernier relative au recensement du chanvre teillé ou non teillé et de la délibération prise par le conseil général de la commune du dix germinal [30 mars 1794] relative à nommer des commissaires pour le dit recensement en chanvre.

Ouï le rapport et recensement fait par les commissaires dans l'étendue de la municipalité des chanvres teillés ou non teillés [le teillage consiste à broyer la tige de chanvre pour en briser l'écorce et séparer les fibres textiles] et d'après une exacte recherche par les commissaires nommés à cet effet chez les différents particuliers et regrette qu'ils n'en ont pas trouvés chez les citoyens de cette commune attendu que c'est un sol qui en produit très peu [le chanvre exige une terre bien travaillée et bien pourvu d'engrais chauds, actifs et légers]; puisque les citoyens pour la plus part sont obligés d'en achetter dans d'autres endroits pour leur usage. D'après la lecture prise de la lettre de l'agent national cy dessus il échoit de dire que les bois qui se trouvent dans cette commune sont des bois blanc très peu de hêtres [ le secrétaire remplaçant a rayé « peu de chênes presque point »] quelques frênes ici et là et quen conséquence il ne se trouvent pas dans l'étendue de cette commune des bois propres à la construction et à la nature des vaisseaux [les bois pour la marine sont à 90 % du chêne centenaire, notamment pour la coque des navires, en pin ou sapin pour les mâts...] et que d'ailleurs il est impossible de pouvoir conserver les bois dans leur entier sans se casser et briser que se trouvent dans l'endroit où ils croissent pour venir à dos de bête ou ports de bestiaux il est encore constant que la sortie est encore impossible du canton d'Entraigues à



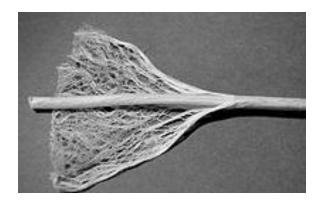
celui de Corps et de La Mure parce que la rivière de Bonne qui prend naissance dans cette commune n'est pas propre à en faire la sortie parce qu'elle passe par des rocher et cascade et que les chemins ne sont pas propres à passer ni bœufs, vaches, ni autres voitures à roues entres autres à la Cluse entre Entraigues et la dite commune de Valjouffray et Gardête dans la commune de St Laurent en Beaumont.

Ainsi arrete et tous les membres signés [au bas de la page précédente, les signatures]

Nota bene : lors de la transcription du texte original, nous avons respecté fidèlement la syntaxe, l'orthographe et la ponctuation adoptées par le scripteur remplaçant, en l'absence du secrétaire de la municipalité Louis Champollion.

1<sup>er</sup> avril 1794 (12 germinal de l'An II): Nous sommes sous le régime de la Terreur, à la veille de l'élimination de Danton. La France est soumise à la dictature des Montagnards. Elue pour élaborer la Constitution de l'An I (Constitution de 1793), la Convention en diffère l'application jusqu'au redressement extérieur: le gouvernement sera révolutionnaire jusqu'à la paix. Ce gouvernement exceptionnel et provisoire, très centralisé, comprend: la convention, le comité de salut public, le comité de sûreté générale, le comité des finances, les représentants en mission assurant la liaison avec les autorités locales, notamment les agents nationaux.

Les agents nationaux sont les pivots de l'activité révolutionnaire. Crées par le décret du 14 frimaire An II, ils sont chargés de requérir, de poursuivre l'exécution des lois, de dénoncer les négligences et les infractions commises. Ils sont tenus d'écrire et de rendre compte tous les dix jours aux Comités de salut public et de sûreté générale.





Le 24 germinal de l'An II (13 avril 1794), dans la maison de Louis Pélissier où la municipalité tient ses séances, on lit la lettre de l'agent national. Il est question de « mettre en réquisition les toiles à sacs les treillis, ou trieges [toiles robustes ; dans le dictionnaire des Patois du Dauphiné (1885), " triegeo \* est une sorte de toile de gros fils, tissée à trois fils et dont on fait les essuie-mains et tabliers de cuisine.] et les fils servant à leur confection ». Et bien sûr, la commune étant très pauvre « les commissaires nommés après avoir fait une exacte recherche [...] chès tous les citoyens de cette commune n'en ont point trouvé... ».

#### 24cit d'une inomdation terrenthelle aux Faure de CMATTELTINE wors 1900.

nat Joan JONSERT-Avnarde

(Prob. incomplet.)

..... Suivant le long du chemein public lenuel ne le co...... il se récandit evec crofusion dans toutes les habitations des Faures et notament dans la maison et cave des Jaymen, dans la soute et écurie des Senev salgrés que la olus grande partie avoit déje versé dessus de la pièce de Laurent JOHEST située dessus de sa meison ou dont il résultoit que la partie venoit fondre sur sen betiments et resplir se maison et son Sourie et l'autre partie venoit passer entre les deux batiments des héritiers de feu Martinom et vint partager la pièce des Benev de dessous gernie en chanvre des plus besux, en ce noment vien ne se feispit craindre pour moi ainsi j'elsy secourir les sutres de tout mon pouvoir, les Beney amenàrent leurs vaches dans non écurie ainsi que le grander de la Martine les siennes . crovant les placer en lieu sur ; Mais vers les les dix heures du soir les torrens avant déle envehis fous les fonds dequis la ci-devant étaix de Jean deReymond, Sulvent thez Freille ou tout 4toit remoli thez suz ainai que chez Jeonues SIAUD-Bidet sumuel il lui avoit péri montité de bourles, remplit tous ses batiments coupés à travers des écuries la pièce de dernier Saney, son verger ; et le torrens change de lit par une posée extraordinaire prés des batiments de Sidet du coté du couchant ge jette dans l'ancien combal vint donc passer prés de me maison ou du côté du lawant à poine aut je le tamps de déclore la clason des Beney qu'une abondance extraordinaire d'eau avec du gravier formant un bruit épouvantable accumulant déns le chemin dessus ma grance entrénant tout ce que je pouveis y mettre ne voyant ni ciel ni terre exepté de temps à autre par les éclairs une pluie néarmoins modérée estoit enfin orăt à s'introduire dans na maison par le moyen des fenêtres tent de la cuisine que du poile par ou se marqua le lendemain mu'il s'en fallut que de quatre couces, na maison étant remolie de personnes inutils dans le moment comme ferme enfants du village avant dru comme is l'ai déla dit se réffugier en suceté, mais voyant le contraire tous crisient We mare, me femme les secondaient, j'étais encore presque tranquille. C'est à dire je ne désenéroit pas je travailloit toujours à l'ancle de mur du jardin de Cotte avec une perche pour deshlayer le ravin qu'on vint me dire que les Palles étoient derrier maison, le ouit mon hatellier, je ne fut pas sitot tourné que j'apperçois un ruisseau sortant de la cour de COTTE désendant le long de mes plasages : pour le coup je me sens tous perdut je saute dans an metson. je ferma la porte d'icelle , que le ruisseau aloit saisir, je me .....

de mon porte-feuille, avec quelques numéraires appartament .......

Je reste un moment dans la maison indémis du parti que je ........ ma femme qui crisyet pitoyablement en m'embrassant, me prient de resteravec elle pour anurir ensemble, me métoit hors d'état de rien faire dependant is m'échape . le sort de la maison. le nasse à travers du ruisseau qui dessendoit le long de mes plassages Je parvins à trouver derrière notre maison et à le clarté d'un áglair l'agoorce qu'il n'v avoit point d'equ dans le combal des Pales, je me consolai, je monte avec j'oye tusqu'a la porte de l'establou des COSTE i'apperçois que l'eau qui s'intoduisoit per icelle venoit de dessus leur raison, le monte en tatonent juaquem via à via Midet et je recommoda là que datoit toujoura le même torrents des Adrev qui avoit aussé et s'étoit letés à travers du four de Seney et étoit venu fondre sur le maison de COTE mais n'ayant das eu assé de force la ruine resta toute dans la bièce do four de Seney, enfin átant un peu rassurá le vint de suite conssoler mes gans leur observant que les Pales n'avoient ous boujás que os n'átoit que le même torrent qui s'était détourné. To me reuis a travailler à non même poste pendant encore environ une heure que la pluie cessa et de suite le torrent se rabaissa en entendoit ensuite de toute par orier des sens mui avoit átoit surpris avec leurs bestiaux. les uns au bois noirs les autres ailleurs ou point que les waches de plusieurs couchèment déhors a labandon car lorsques les esux furent diminuées tous se rendit pour venir se changer d'habillement ceux anfin qui avoient mis les leurs dans mon écutie et qui les crovent étouffées n'eyent ou passer pour venir s'en assurer plustôt furent satisfait que tout étoit sains et sauves, il fut question de donner tous les habillement que j'avois «insi nue clusieurs chemises pour changer olusieurs hommes, me ferme de son cotés en donna aussi à d'autres et tous étals presque mort n'avant pris aucun aliment depuis gouté, on voulu essayer de me faire souper, mais inutilement , je me put riem prendre .....

JOHNERT-AINARDS .

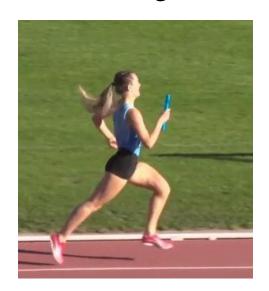
Marcel Vieux, généalogiste et historien local, a transcrit entre 1990 et 1991 un précieux témoignage de la vie de nos aïeux sur la commune de Chantelouve, relaté par Jean Joubert-Ainarde, maire pendant une vingtaine d'années. Le document original émanait d'Etienne Bos du Périer et a été écrit au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce texte nous parle d'une crue torrentielle au hameau des Faures, vers 1800...



La coupe de France des spécialités et des relais s'est disputée samedi 13 octobre à Obernai en Alsace, d'où la Valbonnetine Mathilde Levêque est revenue médaillée d'argent, dans le relais 4 x 1000 m, en catégorie Junior femmes, avec une belle équipe de l'Entente Athlétique Grenoble (EAG) ...

## Mathilde est revenue... médaillée d'argent





### Vice-championne de France du 4 x 1000 m



Dans le bleu azur d'Obernai, les 4 filles de l'Entente Athlétique Grenoble 38 ont bouclé leur relais en 13' 11''40: Inès Mana (cadette 2), Jade Rodriguez (junior 1), Mathilde Levêque (junior 1), Juliette Desailly (junior 2). Cet été, les touristes, amoureux du Plan d'eau, ont pu apprécier la gentillesse et la disponibilité de la championne locale sur un site exceptionnel, celui du Triathlon Nature du Valbonnais.